



## COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal du 30 mai 2013

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

**Présents :** **Monique Van der Straeten**, présidente du conseil communal,  
**Walter Vansteenkiste**, bourgmestre faisant fonction  
**Christian Andries, Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Christine Lemmens**, échevins  
**Jan Verhasselt, Herman Vander Voorde, Didier Noltinx, Roger Mertens, Raf De Visscher, Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Robert De Lille, Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes, Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers, Cynthia Kiss, Michèle Laemont, Vincent Jonckheere (à partir du point 2)**, conseillers  
**Katrien De Taeye**, secrétaire communale.

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par la présidente à 19h30.

#### SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du conseil communal du 25 avril 2013 : approuvé À L'UNANIMITÉ. Vincent Jonckheere intègre la séance.
2. Approbation du compte annuel de la Fabrique d'Église St. Servais : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point et constate la présence d'une erreur matérielle dans la décision, à savoir : l'excédent du compte d'exploitation s'élève à 5.038,93 € au lieu de 5.38,93 € : est approuvé par 18 voix pour, 4 contre (Didier Noltinx, Roberto Galluccio, Robert De Lille, Thierry Mombeek) et 3 abstentions (Bernard Carpriau, Alain Stubbe, Michèle Laemont)
3. Règlement-rétribution sur les cours d'initiation instrumentale ou à la danse, coûts administratifs sur les podiums et la location d'instruments. : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : est approuvé par 20 voix pour et 5 abstentions (Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Cynthia Kiss)
4. Règlement pour les collectes sélectives des gros déchets : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : Robert De Lille, président de la commission consultative de

l'urbanisme et de l'environnement, donne une explication concernant l'assemblée du 25/05/2013 et explique l'avis formulé.

Deux amendements ont été introduits lors de la séance :

1) dans l'article 3, supprimer « juillet et août ». Cet amendement est approuvé par 16 voix pour et 9 abstentions (Monique Van der Straeten, Walter Vansteenkiste, Christian Andries, Bernard Carpriau, Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Cynthia Kiss).

2) « la planification des enlèvements en soirée ou le samedi doit être examinée par le collège. » Cet amendement est approuvé par 18 voix pour et 7 abstentions (Bernard Carpriau, Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Alain Stubbe, Cynthia Kiss)

Le point est approuvé dans son intégralité par 17 voix pour, 7 contre (Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Cynthia Kiss) et 1 abstention (Bernard Carpriau)

5. Règlement-rétribution pour le ramassage des déchets ménagers sur la collecte des gros débris : modifications : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : est approuvé par 17 voix pour, 7 contre (Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Cynthia Kiss) et 1 abstention (Bernard Carpriau)
6. NGBS - envoi électronique d'heures d'informatique erronées : l'échevin Carpriau commente ce point. est approuvé À L'UNANIMITÉ.
7. NGBS – attribution de 12/24 heures pour le soutien à la direction - récupération via le budget de fonctionnement : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
8. FGBS – attribution de 12/24 heures pour le soutien à la direction - récupération via le budget de fonctionnement : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
9. Égouts communaux : approbation de la révision du zonage et aménagement de mise en œuvre à l'échelle régionale : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
10. Renouvellement de la menuiserie extérieure de l'école primaire francophone : approbation du décompte final. : l'échevin Carpriau commente ce point. Est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Jan Verhasselt)
11. Avis du Conseil Communal sur la mise en œuvre du plan régional d'exécution spatiale « Ginder - Ale Merchtem » le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Cynthia Kiss)
12. Code déontologique des mandataires de la commune de Wemmel : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
13. Accord de principe : désignation d'un consultant en sécurité via le Welzijnskoepel : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
14. Collaboration avec 3W plus energie : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.

Il y a un accord concernant la répartition des mandats du point 15 au point 28 inclus.

15. Société des transports flamands De Lijn : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : la désignation de Bernard Carpriau à laquelle il a été procédé lors de l'assemblée du 28/05/2013 est confirmée. Robert De Lille est désigné représentant à partir de 2014 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.

16. Brulabo : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Didier Noltinx est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
17. Brulabo : désignation d'un candidat-administrateur : Didier Noltinx est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
18. IWVB : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale du 25/06/2013 : Koen Weemaes est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
19. Haviland : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Herman Vander Voorde est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
20. 3Wplus : désignation d'un représentant à l'organe de gestion du projet alcool et drogues 3Wplus : Monique Van der Straeten est désignée : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
21. Ethias : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Vincent Jonckheere est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
22. IBG : désignation des représentants à l'Assemblée Générale ordinaire : Marcel Van Langenhove, Christian Andries, Walter Vansteenkiste et Raf De Visscher sont désignés. Raf De Visscher est remplacé par Bernard Carpriau à partir du 26/06/2013. Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
23. IBE : désignation des représentants à l'Assemblée Générale ordinaire : Marcel Van Langenhove, Christian Andries, Walter Vansteenkiste et Raf De Visscher sont désignés. Raf De Visscher est remplacé par Bernard Carpriau à partir du 26/06/2013. Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
24. Sibelgas : désignation des représentants à l'Assemblée Générale ordinaire : Marcel Van Langenhove, Christian Andries, Walter Vansteenkiste et Raf De Visscher sont désignés. Raf De Visscher est remplacé par Bernard Carpriau à partir du 26/06/2013. Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
25. Zonnige woonst : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale ordinaire : Jan Verhasselt est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ
26. Havicrem : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Roberto Galluccio est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
27. OVSG : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : l'échevin de l'enseignement est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
28. Holding communal - en liquidation : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Koen Weemaes est désigné : est approuvé À L'UNANIMITÉ.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

### **Conseiller Vander Voorde**

Se pose des questions concernant le contrat conclu entre la commune et Coditel.

Ce contrat a-t-il été renouvelé ? Jusqu'en 1997, une indemnisation était payée, mais ne l'a visiblement plus été ensuite.

Monsieur Vander Voorde fait également référence à un arrêt du 13/11/2008 entre la commune d'Uccle et Coditel.

Le bourgmestre répond que ce dossier sera examiné mais que pour l'instant, l'administration est en train de préparer le BBC et est surchargée.

### **Conseiller Mertens**

A appris par la presse que la piscine du Campus Wemmel allait fermer ses portes le premier septembre.

Il se demande où les enfants des écoles iront nager.

Le bourgmestre répond que la commune n'a pas encore reçu d'avis officiel de Campus Wemmel, mais qu'il a déjà été en contact avec M. Siebens du Campus Wemmel. Une réunion sera organisée le 4 juin, en compagnie notamment d'une délégation de la province.

Il sera examiné si des alternatives sont possibles pour l'exploitation de la piscine et si la commune peut jouer un rôle à cet égard, sans que ce rôle ne devienne un poids financier. Il convient également d'examiner si les enfants de nos écoles ne pourraient pas aller nager ailleurs.

### **Conseiller Kiss**

Fait état de la situation dangereuse causée par la configuration du trafic au niveau de l'Avenue Neerhof/Chemin des Cavaliers et demande si une solution ne peut être trouvée.

Monsieur Carpriau explique que la configuration actuelle du trafic reflète une demande des habitants. Jusqu'il y a peu, des tests avaient été réalisés à l'aide de bacs à fleurs, empêchant le passage des voitures. Ils ont été retirés vu que les habitants ne les ont pas estimés souhaitables.

Il est également fait référence au fait que le trafic qui entre dans l'Avenue Neerhof (au lieu d'emprunter le virage) est le trafic du quartier et que les chauffeurs sont eux-mêmes responsables de leur comportement au volant.

Pour terminer, le Bourgmestre souhaite également faire une communication concernant le nouveau stade de football qui sera aménagé sur le parking C.

Au nom de la commune, il défendra le point de vue selon lequel les possibilités de parking doivent être conservées voire être augmentées au vu de la taille de ce projet.

Il faudra également prêter attention aux travaux de maîtrise des eaux et aux conséquences des nuisances engendrées.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 28 juin 2013.

Wemmel, le 5 juin 2013

Par ordonnance :

La Secrétaire  
(s) K. DE TAEYE

La Présidente  
(s) M. VAN DER STRAETEN